



Chers amis du
QUARTIER DES LUMIÈRES

Afin de vous tenir informés des progrès réalisés dans le cadre du projet du Quartier des lumières, nous vous revenons aujourd’hui avec des nouvelles fraîches. Au cours des derniers mois, nous avons travaillé à la planification, à l’obtention des permis et des approbations, de même qu’au niveau de l’étude des différents rapports d’expertise.

C’est avec joie que nous annonçons le début officiel des travaux sur le site du Quartier des lumières, notre projet le plus ambitieux au cœur de Montréal. Cette première phase marque le commencement d’une transformation significative qui contribuera à redéfinir le paysage urbain.



**QUARTIER
DES LUMIÈRES**



Les premières **ÉTAPES DU CHANTIER**

Alors que nous nous apprêtons à donner vie au Quartier des lumières, voici un aperçu des premières étapes de notre chantier :

Préparation du site : Cette étape initiale comprend le nettoyage du terrain et la sécurisation du périmètre. Suivront les travaux de décontamination qui permettront de construire sur un sol sain.

Travaux de démolition : Le basilaire et une partie des structures souterraines devront être démolis avant de débuter les travaux de fondations.

Travaux de fondations : Une fois le site préparé, nous commencerons les travaux de fondations. Cela implique le forage, l'excavation et la mise en place de structures souterraines solides pour soutenir le développement futur du quartier.

Infrastructure et voirie : Parallèlement aux fondations, les travaux sur l'infrastructure essentielle débuteront. Cela comprend la mise en place des systèmes de drainage, d'électricité, de l'eau et des réseaux de communication, ainsi que la construction des routes et des trottoirs qui desserviront le quartier.

QUARTIER DES LUMIÈRES